

LM IMMOBILIER

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE & DE LOCATION

(Hors cas particulier de gestion de portefeuilles de lots multiples ou d'immeubles entiers faisant l'objet d'une convention spécifique)
Les prix affichés sont entendus toutes charges comprises pour le locataire. Si le mandat est délégué, les honoraires applicables seront ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

I. PRESTATIONS DE GESTION LOCATIVE COURANTE (MENSUELLE)

Pour tout type de bien (calculés au maximum sur les sommes réelles encaissées)

6 % *

Inclus : appels et encaissements des loyers, révisions, régularisations de charges, traitement des congés, relances simples et envois des lettres de mise en demeure amiables.

* Un forfait minimum de 40 € TTC par mois sera appliqué si le montant des honoraires de gérance s'avère inférieur à ce seuil.

II. PRESTATIONS DE MISE EN LOCATION & DE RÉDACTION DE BAIL (LOI ALUR)

Honoraires d'entremise et de négociation

Forfait de 150 € *

(À la charge exclusive du bailleur – Exonéré pour le locataire)

Prestations de visite, constitution du dossier et rédaction du bail

(Plafonds légaux partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire)

- Zone Tendue (Orléans et son agglomération) : **10 €/m² chacun ***
- Zone Non Tendue (Pithiviers, reste du Loiret et Loir-et-Cher) : **8 €/m² chacun ***

Réalisation de l'État des Lieux d'entrée

3 €/m² chacun *

(Plafond légal ALUR unique toutes zones – Partagé à parts égales bailleur/locataire)

III. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES & OPTIONS EN GÉRANCE

Assurance Garantie Loyers Impayés (GLI)

3 % du loyer CC

Suivi de dossier contentieux et recouvrement

Forfait de 180 €/dossier

(En cas d'ouverture de dossier auprès de la GLI, d'un huissier ou d'un avocat)

Aide à la préparation des déclarations de revenus fonciers

Forfait de 50 € * / an / lot

Coordination et suivi technique des gros travaux

4 % HT (soit 4,8 % TTC)

(Sur devis validés supérieurs à 1500 €)

Réalisation de l'État des Lieux de sortie

3 € TTC / m²

(À la charge exclusive du bailleur – Forfait minimum de 110 € TTC)

Nos honoraires de gestion et de location sont calculés sur les sommes réelles appelées ou sur les surfaces habitables constatées et sont affichés TTC (TVA 20 %). Ce sont des pourcentages et forfaits pratiqués au maximum.

Nos honoraires d'entremise, de gestion courante et d'options sont à la charge exclusive du bailleur. Les honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail et d'état des lieux sont partagés entre le bailleur et locataire, et il en sera fait mention dans chaque annonce immobilière.

MISE À JOUR DU DOCUMENT, LE 12 AOÛT 2026

Agence LM IMMOBILIER SASU au capital de 1000 € dont le siège social est situé au 33 rue de la Tour Neuve 45000 ORLÉANS, RCS ORLÉANS 915 268 021, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière n° CPI45012022000000017 délivrée par CCI DU LOIRET, garantie en responsabilité civile professionnelle par TACM IARD SA dont le siège est sis 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 STRASBOURG sur le territoire national sous le n° 118 4048860.